

Marchés de partenariats

Par **leonie 1204**, le **07/03/2024** à **10:01**

bonjour actuellement en 2nd année de droit j'ai un soucis avec la compréhension du droit administratif ,notamment ici je ne comprend pas la notion de marchés de partenriats défini a l'article 1112-1 du code de la commande publique

pouvez vous m'aidez ?

merci d'avance